

Province de Liège
BULLETIN PROVINCIAL

Périodique

Sommaire

	<i>Pages</i>
N° 122 <u>COURS D'EAU</u> <i>Arrêté du Collège provincial du 9 novembre 2017 (HAMOIR)</i>	547
N° 123 <u>COURS D'EAU</u> <i>Arrêté du Collège provincial du 9 novembre 2017 (LIMBOURG)</i>	547
N° 124 <u>PAVOISEMENT DES ÉDIFICES PUBLICS</u> <i>Circulaire de Monsieur le Gouverneur de la Province du 8 décembre 2017</i>	548
N° 125 <u>SERVICES PROVINCIAUX – FINANCES</u> <i>Récapitulation générale du budget de l'année 2017, après 3^{ème} série de modifications budgétaires votée par le Conseil provincial le 26 octobre 2017 et approuvée par Arrêté du Gouvernement wallon en date du 27 novembre 2017.</i>	549
N° 126 <u>SERVICES PROVINCIAUX – FINANCES</u> <i>Récapitulation générale du budget de l'année 2018, voté par le Conseil provincial le 26 octobre 2017 et approuvé par Arrêté du Gouvernement wallon en date du 27 novembre 2017.</i>	551
N° 127 <u>SERVICES PROVINCIAUX – AGRICULTURE</u> <i>Règlement-tarif pour le Laboratoire provincial Résolution du Conseil provincial du 14 décembre 2017</i>	553
N° 128 <u>RÈGLEMENTS COMMUNAUX D'ADMINISTRATION INTÉRIEURE ET ORDONNANCES DE POLICE COMMUNALE</u> <i>Arrondissement de LIÈGE ANS SAINT-NICOLAS SOUMAGNE VISÉ</i>	570

<i>Arrondissement de HUY-WAREMME</i>	<i>571</i>
<i>BRAIVES</i>	
<i>VILLERS-LE-BOUILLET</i>	
<i>Arrondissement de VERVIERS</i>	<i>572</i>
<i>PLOMBIÈRES</i>	

N° 122 COURS D'EAU***Arrêté du Collège provincial du 9 novembre 2017 relatif aux cours d'eau***

*Par arrêté du 9 novembre 2017 le Collège provincial, **autorise** la Commune de **HAMOIR**, représentée par son Bourgmestre, route de Tohogne n° 14 à HAMOIR, à construire un ouvrage de rejet d'eau sur le ruisseau dénommé « **de Mont des Prés** », n° 12-34, dans sa partie classée en 2^{ème} catégorie à COMBLAIN-FAIRON, sur son territoire.*

N° 123 COURS D'EAU***Arrêté du Collège provincial du 9 novembre 2017 relatif aux cours d'eau***

*Par arrêté du 9 novembre 2017 le Collège provincial, **prolonge**, de un an à dater du 25 février 2017, l'autorisation délivrée le 25 février 2016 à la Société CORMAN, rue de la Gileppe n° 4 à 4834 LIMBOURG, pour poser une canalisation au-dessus du ruisseau dénommé « **la Gileppe** », n° 4-51, dans sa partie classée en 2^{ème} catégorie à Goé, sur le territoire de la Ville de LIMBOURG, conformément à sa requête du 4 septembre 2017.*

N° 124 PAVOISEMENT DES ÉDIFICES PUBLICS

Circulaire de Monsieur le Gouverneur de la Province du 8 décembre 2017

Liège, le 8 décembre 2017.

A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres
A Mesdames et Messieurs les Présidents des C.P.A.S.
des Communes de la région de langue française
de la Province de Liège

Pour information :

- à Madame la Commissaire d'Arrondissement

Madame, Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur le Président,

En exécution des dispositions de l'article 1er de l'arrêté royal du 5 juillet 1974 (MB 10/07/74) et l'article 1^{er} de l'arrêté royal du 23 mars 1989 (MB 7/4/89) concernant le pavoisement des édifices publics modifié par l'arrêté royal du 6 septembre 1993 (MB 9/9/93), modifié par l'arrêté royal du 2 avril 1998 modifié par l'arrêté royal du 3 décembre 2013 (MB 4/12/13) , modifié par l'arrêté royal du 29 mai 2015, je vous prie de faire arborer le drapeau National et le drapeau Européen sur les édifices publics le 20 janvier, jour anniversaire Sa Majesté la Reine Mathilde.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE :

Hervé JAMAR

N° 125 SERVICES PROVINCIAUX – FINANCES

Récapitulation générale du budget de l'année 2017, après 3^{ème} série de modifications budgétaires votée par le Conseil provincial le 26 octobre 2017 et approuvée par Arrêté du Gouvernement wallon en date du 27 novembre 2017.

I. SERVICE ORDINAIRE		RECETTES	DEPENSES
00	Général	240.000,00	1.779.000,00
01	Dette générale	-	424.180,00
02	Fonds	45.913.140,00	-
04	Impôts	185.163.223,00	2.591.051,00
05	Assurances	313.010,00	3.080.000,00
06	Prélèvements	873.177,00	20.432.570,00
101	Autorités provinciales	472.220,00	3.406.342,00
104-121	Administration générale	13.497.370,00	45.423.305,00
124	Patrimoine privé	592.906,00	697.230,00
13	Services généraux	427.580,00	28.304.982,00
14-16	Calamités et étranger	50.343,00	1.178.286,00
3	Sécurité et ordre publics	634.402,00	3.969.805,00
40-42	Communications routières	219.010,00	5.500.181,00
44-45	Voies navigables - Hydraulique	3.030,00	1.119.343,00
50-52	Economie, commerce et artisanat	-	113.038,00
53-55	Industrie et énergie	6.930.099,00	3.007.162,00
56	Tourisme	245.010,00	7.823.109,00
6	Agriculture	1.246.980,00	9.593.359,00
70-71	Enseignement : Affaires générales	14.188.316,00	31.777.584,00
73	Enseignement secondaire	96.082.294,00	124.767.318,00
74	Enseignement supérieur	48.779.637,00	54.715.480,00
75	Enseignement pour Handicapés	5.347.130,00	8.432.024,00
760	Complexes de délasserment	985.470,00	4.689.221,00
761	Jeunesse	315.060,00	3.200.851,00
762-763	Culture, loisirs et fêtes	1.783.966,00	20.904.389,00
764-766	Sports	755.970,00	8.674.711,00
77-78	Arts	462.265,00	9.582.464,00
79	Cultes et Laïcité	-	1.915.829,00
80-86	Interventions sociales et famille	343.660,00	5.659.716,00
870-872	Soins de santé	2.675.390,00	14.014.059,00
873-879	Hygiène et salubrité publiques	76.530,00	1.922.525,00
9	Logement, aménagement du territoire	1.190.110,00	1.404.120,00
Totaux		429.807.298,00	430.103.234,00
Solde des années antérieures		15.000.000,00	14.547.535,39
TOTAL GENERAL		444.807.298,00	444.650.769,39

II. SERVICE EXTRAORDINAIRE		RECETTES	DEPENSES
00	Général	5.000,00	61.000,00
01	Dette générale	-	-
02	Fonds	-	-
04	Impôts	-	-
05	Assurances	140.000,00	140.000,00
06	Prélèvements	-	-
101	Autorités provinciales	113.825,00	87.000,00
104-121	Administration générale	-	13.770.688,00
124	Patrimoine privé	1.940.790,00	458.000,00
13	Services généraux	25,00	1.041.570,00
14-16	Calamités et étranger	-	1,00
3	Sécurité et ordre publics	-	500.000,00
40-42	Communications routières	-	-
44-45	Voies navigables - Hydraulique	1,00	747.001,00
50-52	Economie, commerce et artisanat	-	-
53-55	Industrie et énergie	-	1.315.645,00
56	Tourisme	634.919,00	1.624.400,00
6	Agriculture	-	330.000,00
70-71	Enseignement : Affaires générales	4.046.105,00	13.252.905,00
73	Enseignement secondaire	15.481.355,00	21.058.557,00
74	Enseignement supérieur	62.394,00	1.755.002,00
75	Enseignement pour Handicapés	-	1.680.000,00
760	Complexes de délasserment	6.631,00	265.000,00
761	Jeunesse	-	42.000,00
762-763	Culture, loisirs et fêtes	21.244.113,00	2.920.500,00
764-766	Sports	-	1.207.501,00
77-78	Arts	5.000.000,00	6.860.287,00
79	Cultes et Laïcité	-	85.000,00
80-86	Interventions sociales et famille	-	47.002,00
870-872	Soins de santé	-	30.000,00
873-879	Hygiène et salubrité publiques	-	938.017,00
9	Logement, aménagement du territoire	-	6.963,00
Totaux		48.675.158,00	70.224.039,00
Solde des années antérieures		21.875.174,25	140.000,00
TOTAL GENERAL		70.550.332,25	70.364.039,00

N° 126 SERVICES PROVINCIAUX – FINANCES

Récapitulation générale du budget de l'année 2018, voté par le Conseil provincial le 26 octobre 2017 et approuvé par Arrêté du Gouvernement wallon en date du 27 novembre 2017.

I. SERVICE ORDINAIRE		RECETTES	DEPENSES
00	Général	85.000,00	3.808.000,00
01	Dette générale	-	517.500,00
02	Fonds	44.675.789,00	-
04	Impôts	185.219.959,00	35.000,00
05	Assurances	295.010,00	3.100.000,00
06	Prélèvements	34.000.000,00	35.932.570,00
101	Autorités provinciales	475.530,00	2.823.506,00
104-121	Administration générale	11.740.666,00	42.456.018,00
124	Patrimoine privé	584.416,00	719.270,00
13	Services généraux	401.080,00	28.441.582,00
14-16	Calamités et étranger	86.250,00	1.144.556,00
3	Sécurité et ordre publics	632.572,00	5.374.438,00
40-42	Communications routières	187.410,00	5.840.921,00
44-45	Voies navigables - Hydraulique	3.030,00	997.932,00
50-52	Economie, commerce et artisanat	-	113.163,00
53-55	Industrie et énergie	6.930.799,00	3.091.792,00
56	Tourisme	245.010,00	8.009.239,00
6	Agriculture	1.027.440,00	9.134.812,00
70-71	Enseignement : Affaires générales	14.229.852,00	32.461.726,00
73	Enseignement secondaire	96.204.510,00	125.342.737,00
74	Enseignement supérieur	48.142.437,00	55.037.435,00
75	Enseignement pour Handicapés	5.323.220,00	8.568.114,00
760	Complexes de délasserment	985.470,00	4.762.451,00
761	Jeunesse	321.040,00	3.552.941,00
762-763	Culture, loisirs et fêtes	1.729.200,00	21.408.172,00
764-766	Sports	756.480,00	8.525.336,00
77-78	Arts	541.580,00	9.962.284,00
79	Cultes et Laïcité	-	1.833.036,00
80-86	Interventions sociales et famille	321.400,00	5.673.484,00
870-872	Soins de santé	2.248.440,00	14.204.339,00
873-879	Hygiène et salubrité publiques	90.030,00	1.907.125,00
9	Logement, aménagement du territoire	1.190.110,00	1.407.800,00
Totaux		458.673.730,00	446.187.279,00
Solde des années antérieures		156.528,61	12.523.342,00
TOTAL GENERAL		458.830.258,61	458.710.621,00

II. SERVICE EXTRAORDINAIRE		RECETTES	DEPENSES
00	Général	5.000,00	90.000,00
01	Dette générale	-	-
02	Fonds	-	-
04	Impôts	-	-
05	Assurances	140.000,00	140.000,00
06	Prélèvements	35.300.000,00	-
101	Autorités provinciales	-	35.000,00
104-121	Administration générale	5.515.000,00	13.712.700,00
124	Patrimoine privé	240.050,00	270.000,00
13	Services généraux	275.025,00	1.475.000,00
14-16	Calamités et étranger	-	1,00
3	Sécurité et ordre publics	-	755.000,00
40-42	Communications routières	-	-
44-45	Voies navigables - Hydraulique	1,00	500.002,00
50-52	Economie, commerce et artisanat	-	-
53-55	Industrie et énergie	-	1.315.645,00
56	Tourisme	535.000,00	1.865.000,00
6	Agriculture	3.500,00	192.000,00
70-71	Enseignement : Affaires générales	1.375.500,00	3.285.501,00
73	Enseignement secondaire	3.864.002,00	3.934.000,00
74	Enseignement supérieur	1.745.002,00	1.745.000,00
75	Enseignement pour Handicapés	345.000,00	370.000,00
760	Complexes de délasserment	313.000,00	313.000,00
761	Jeunesse	85.000,00	85.000,00
762-763	Culture, loisirs et fêtes	17.428.220,00	35.455.000,00
764-766	Sports	-	365.000,00
77-78	Arts	1.770.000,00	2.310.001,00
79	Cultes et Laïcité	-	125.000,00
80-86	Interventions sociales et famille	-	77.000,00
870-872	Soins de santé	-	62.000,00
873-879	Hygiène et salubrité publiques	-	500.000,00
9	Logement, aménagement du territoire	-	-
Totaux		68.939.300,00	68.976.850,00
Solde des années antérieures		31.405.086,10	31.248.792,85
TOTAL GENERAL		100.344.386,10	100.225.642,85

N° 127 SERVICES PROVINCIAUX – AGRICULTURE

Règlement-tarif pour le Laboratoire provincial

Résolution du Conseil provincial du 14 décembre 2017

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu la Déclaration de politique générale du Collège provincial du 26 novembre 2012 ;

Considérant que le règlement existant nécessite une mise à jour des prestations et quelques adaptations des prix et qu'il convient en conséquence de fixer les tarifs applicables aux prestations réalisées par le Laboratoire provincial à partir du 1^{er} janvier 2018 ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. Le règlement tarif du Laboratoire provincial est fixé comme annexé à la présente résolution. Il annule et remplace le règlement tarif précédent et est applicable au 1^{er} janvier 2018.

Article 2. La présente résolution sera publiée par la voie du Bulletin provincial et mise en ligne sur le site internet de la province.

En séance à Liège, le 14 décembre 2017.

Pour le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Claude KLENKENBERG.

Règlement-tarif du Laboratoire provincial
--

Article 1^{er}. Les tarifs en vigueur au Laboratoire provincial à la date du 1^{er} janvier **2018**, section environnement et station d'analyses agricoles sont fixés comme suit :

<u>Partie 1 : Secteur Environnement</u>
--

I. Eaux

Paramètres physico-chimiques

	<u>Prix unitaire en € (HTVA)</u>
Débit compteur	0
Prélèvement échantillonneur (temps ou débit)	62,7
Température (sur site)	2,7
pH sur site	2,85
pH au labo	2,85
Alcalinité (TAP Ou TA + TAM ou TAC)	15
Bicarbonates (HCO ₃ ⁻)	0
Carbonates (CO ₃ ⁻)	0
Hydroxyles (OH)	0
Chlore libre (site et labo)	10,65
Chlore total (site)	10,65
Chlore combiné	0
Dureté totale	10
CO ₂	12,4
Conductivité (site et labo)	6
O ₂ (dissous) (site et labo)	8
O ₂ (% saturat.) (site et labo)	8
DBO ₅ totale	20
DBO ₅ décantée	26
DBO ₅ soluble	26
DCO totale	20
DCO décantée	26
DCO soluble	26
Matières en suspension	12,4
Matières sédimentables. 120'	6,85
Matières extractibles chloroforme	34,5
Matières extractibles éther de pétrole	34,5
Matières extractibles trichloroéthylène	34,5
Indice permanganate	14

Ammonium (NH ₄)	6
Nitrates	6
Nitrites	6
Azote N Kjeldahl	14,4
Azote N Kjeldahl décanté	14,4
Azote N organique	0
Azote N total	0
Anions (liste Rég. Wall. 4 constituants (fluorures, chlorures, sulfates, bromates)	21
Bromures	10
Bromates	10
Chlorures	10
Chrome hexavalent	22,4
Chrome hexavalent par IC	20
Cyanures totaux	37,9
Cyanures libres	37,9
Cyanures totaux par IC	25
Cyanures libres Par IC	20
Détergents anioniques	37,9
Détergents cationiques + non ioniques	56,35
Fluorures solubles	10
Indice phénol	37,9
Iodures	10
Iodates (IO ₃ ⁻)	10
Ortho-phosphates	10
Phosphates totaux PO ₄ (O + P)	37,6
Sulfates	10
Sulfites	15
Sulfures	15
Silicates ou silice SiO ₂	10,65
Résidu sec 105 °C	12,25
Résidu sec 180 °C	24,4
Turbidité	5,55
Odeur	1,4
Saveur	1,4
Couleur	6
Demande en Chlore	23,5
Urée (piscines)	17,25
Acide isocyanurique	17
Sucres (équivalent glucose)	17,14
Couleur (piscine)	0
Transparence	0
Pollution visible	0
Hydrazine	6

Métaux

	<u>Prix unitaire en € (HTVA)</u>
Aluminium (Al)	10
Antimoine (Sb)	10
Argent (Ag)	11,3
Arsenic (As)	10
Baryum (Ba)	11,3
Béryllium (Be)	11,3
Bismuth (Bi)	11,3
Bore (B)	10
Cadmium (Cd)	10
Calcium (Ca)	10
Cerium (Ce)	11,3
Chrome (Cr)	10
Cobalt (Co)	11,3
Cuivre (Cu)	10
Etain (Sn)	11,3
Fer (Fe)	10
Lithium (Li)	11,3
Gadolinium (Gd)	15,8
Gallium (Ga)	15,8
Indium (In)	15,8
Lanthane (La)	15,8
Magnésium (Mg)	10
Manganèse (Mn)	10
Mercure (Hg)	11,3
Molybdène (Mo)	11,3
Nickel (Ni)	10
Paladium (Pd)	11,3
Phosphore total (P)	10
Plomb (Pb)	10
Potassium (K)	10
Sélénium (Se)	10
Silicium (Si)	11,3
Sodium (Na)	10
Strontium (Sr)	11,3
Tellure (Te)	11,3
Thallium (Tl)	11,3
Titane (Ti)	11,3
Uranium (U)	11,3
Vanadium (V)	11,3
Zinc (Zn)	10
ICPMS screening	162,5

Paramètres Organiques

	Prix unitaire en € (HTVA)
GC/MS Screening	195,6
GC/MS / Purge & Trap	195,6
HMA'S	72,1
HPA (16 EPA)	195,6
HPA (6 Borneff)	163,2
Hydrocarbures C ₁₀ -C ₄₀	146,5
Hydrocarbures C ₅ -C ₁₁	146,5
PCB (7 de Ballschmitter)	142,9
Pesticides organochlorés	150,9
Pesticides multi-familles	302,6
Phénol	142,9
Trihalométhanes	72,1
V.O.C's (53 constituants)	195,6
Pesticides (Liste Rég. Wall.)	395,5
V.O.C.'s (liste Rég Wall. 9 constituants) incl. les THM	72,1
TBP Tributylphosphate	142,9

Microbiologie

	Prix unitaire en € (HTVA)
Bactéries coliformes (ISO 9308-1)	15,5
Bactéries coliformes (BRD 07/20/20-03/11)	8
Clostridium perfringens (y compris les spores)	12
Clostridium sulfito-réducteurs	11,3
Coliformes thermotolérants (fécaux)	12
Entérocoques intestinaux	9,6
Entérocoques intestinaux (NPP)	33,8
Escherichia coli (ISO 9308-1)	15,5
Escherichia coli (BRD 07/20/20-03/11)	8
Escherichia coli (NPP)	33,8
Legionella spp. et Legionella pneumophila	50
Microorganismes revivifiables 22°C	1,9
Microorganismes revivifiables 30°C	1,9
Microorganismes revivifiables 36°C	1,9
Microorganismes revivifiables 37°C	1,9
Pseudomonas aeruginosa	12
Salmonelles recherche	20,3
Spores d'anaérobies sulfito-réducteurs	11,3
Spores anaérobies totales	16,65
Spores aérobies totales	7,5
Germes anaérobies totaux	16,65
Staphylocoques pathogènes	9,6
Streptocoques fécaux	9,6
Examen microscopique	7,35

Ecotoxicologie

	Prix unitaire en € (HTVA)
Toxicité aiguë	300

II. Déchets - Sols

<u>Paramètres physico-chimiques</u>	Prix unitaire en € (HTVA)
Nitrates sur eau contact	17,25
Nitrites sur eau contact	17,25
Ammonium sur eau contact	17,25
Azote Kjeldahl	29,2
Azote organique	0
Azote total	0
Bromures sur eau contact	17,25
Brome total	25,9
Chlorures sur eau contact	17,25
Chlore total	25,9
Chrome hexavalent (VI)	22,4
Cyanures totaux	37,9
Cyanures libres	37,9
Détergents anioniques	38,05
Détergents cationiques + non ioniques	56,35
Fluorures solubles sur eau contact	17,25
Fluor total	25,9
Indice phénol	37,9
Iode total (bombe)	25,9
Phosphates totaux sur eau contact	37,6
Ortho-phosphates sur eau contact	17,25
Sulfates sur eau contact	17,25
Sulfites sur eau contact	17,25
Sulfures sur eau contact	37,9
Soufre total	25,9
Fraction Soluble	8,4
Résidu sec 45°C	12,25
Résidu sec 105 °C	12,25
Résidu sec 180 °C	24,4
Résidu sec 250°C	12,25
% Solvants + eau	44,8
Ph (dilution 1/10°)	2,8
Conductivité (dilution 1/10°)	7,8
Insoluble dans HCl	11,9
Refus au tamis de 2mm	11,9
Matières sédimentables < 3mm	12,1
Acide chlorhydrique	36,5
FeCl ₃	16,75
Acide nitrique	12,25

Métaux

	<u>Prix unitaire en € (HTVA)</u>
Aluminium (Al)	10
Antimoine (Sb)	10
Argent (Ag)	10
Arsenic (As)	10
Baryum (Ba)	10
Béryllium (Be)	10
Bismuth (Bi)	10
Bore (B)	10
Cadmium (Cd)	10
Calcium (Ca)	10
Chrome (Cr)	10
Cobalt (Co)	10
Cuivre (Cu)	10
Etain (Sn)	10
Fer (Fe)	10
Gadolinium (Gd)	10
Gallium (Ga)	10
Indium (In)	10
Lanthane (La)	10
Lithium (Li)	10
Magnésium (Mg)	10
Manganèse (Mn)	10
Mercure (Hg)	10
Mobybdène (Mo)	10
Nickel (Ni)	10
Paladium (Pd)	10
Phosphore total (P)	10
Plomb (Pb)	10
Potassium (K)	10
Sélénium (Se)	10
Sodium (Na)	10
Strontium (Sr)	10
Tellure (Te)	10
Thallium (Tl)	10
Titane (Ti)	10
Vanadium (V)	10
Zinc (Zn)	10

Paramètres Organiques

	Prix unitaire en € (HTVA)
GC/MS Screening	254,3
GC/MS/Head Space	254,3
HMA'S	93,7
HPA (16 EPA)	254,3
HPA (6 Borneff)	212,2
Hydrocarbures C ₅ -C ₁₁	190,5
Hydrocarbures C ₁₀ -C ₄₀	190,5
PCB's	185,8
Pesticides organochlorés	196,2
Phénol	185,5
Trihalométhanés	93,7
V.O.C's (53 constituants)	254,3

III. Denrées alimentaires

Paramètres Chimiques

	Prix unitaire en € (HTVA)
Valeur calorique / Nutritionnelle / Energétique	93,05
Protéines totales	26,65
Lipides totaux	30,1
Teneur en NaCl	17,25
Activité de l'eau (Aw)	10
pH	2,8
Nitrites	21,1
Nitrates	21,1
Cholestérol dans les œufs	169,05
Vitamine E (alpha-tocophérol) dans les œufs	139,75
Caféine dans cafés & dérivés	128,5
Humidité-Matières sèches	14,9
Matières minérales-Cendres	15,1
Glucides réducteurs (avant hydrolyse)	24,15
Glucides réducteurs (après hydrolyse)	36,2
Indice de Peroxyde	17,25

Profil des acides gras

	<u>Prix unitaire en € (HTVA)</u>
Profil des acides gras dans les œufs et poudre d'œufs + viandes et produits de viande	159,9
Profil des acides gras dans les Huiles-Phospholipides-Aliments	159,9
Profil des acides gras dans les matières grasses animales ou végétales	159,9
Profil des acides gras dans le beurre & produits laitiers	159,9
Profil des acides gras dans la gelée royale	159,9

Alcools

	<u>Prix unitaire en € (HTVA)</u>
Substances volatiles	173,9
Ethanol	89
Methanol	95,05
n-propanol	89
iso-butanol	89
Alcool amylique	89
Alcool iso-amylique	89
Acétate d'éthyle	89
n-butanol	89
Butanol-2-ol	89
Acétaldéhyde	89
Acétal	89
Iso-propanol	89

Métaux

	<u>Prix unitaire en € (HTVA)</u>
Arsenic (As)	15,8
Cadmium (Cd)	15,8
Cobalt (Co)	15,8
Cuivre (Cu)	15,8
Manganèse (Mn)	15,8
Mercure (Hg)	15,8
Nickel (Ni)	15,8
Plomb (Pb)	15,8
Sodium (Na)	15,8
Strontium (Sr)	15,8
Vanadium (V)	15,8

Microbiologie

	Prix unitaire en € (HTVA)
Anaérobies sulfito-réducteurs	11,3
Bacillus cereus présomptifs	16
Bactéries lactiques	11,3
Campylobacter (dénombrement)	24,7
Clostridium perfringens	12
Coliformes thermotolérants (fécaux)	7,35
Coliformes totaux	7,35
Coliformes totaux (NPP)	33,8
Cronobacter spp	31,6
Entérobactéries	7,35
Entérobactéries (NPP)	33,8
Entérobactéries (Recherche)	31,6
Escherichia coli	7,35
Escherichia coli (NPP)	33,8
Germes aérobies totaux à 30°C	7,35
Germes anaérobies totaux	17,1
Germes psychrotrophes	7,35
Levures, moisissures et levures-moisissures	7,35
Listeria monocytogenes (dénombrement)	30
Listeria monocytogenes (recherche)	30
Salmonelles	23,7
Spores aérobies totales	7,35
Spores anaérobies totales	22,55
Spores d'anaérobies sulfito-réducteurs	15,8
Staphylocoques à coagulase positive	11,3
Température sur site	2,7
Examen microscopique	7,35
Test de stérilité	14,49

IV. Cartographie

	Prix unitaire en € (HTVA)
Cartographie d'enceinte thermostatique	428,25
Ajustage	112,7

V. Formations dispensées sur site
--

	Prix unitaire en € (HTVA)
Formation dispensée sur le site du client	75 € / heure

VI. Prélèvements particuliers

Air

	Prix unitaire en € (HTVA)
Trichloramines dans l'air	28,35
Germes aérobies totaux	7,35
Poussières totales	12,42
Levures, moisissures et levures-moisissures	7,35

Prélèvement de surface

	Prix unitaire en € (HTVA)
Germes aérobies totaux	7,35
Entérobactéries	7,35
Levures, moisissures et levures-moisissures	7,35
Identification de moisissures par tape	15,58
Listeria spp.	30
Listeria monocytogenes	30
Identification de moisissures par culture	20
Identification de moisissures par tape et par culture	35,58

Céramiques

	Prix unitaire en € (HTVA)
Plomb après migration	15,8
Cadmium après migration	15,8

VII. Prélèvements	
	<u>Prix unitaire en € (HTVA)</u>
Taux horaire	36,10
Eaux – contrôle de routine	3,61
Eaux – contrôle complet	10,83
Piscines	7,22
Denrées alimentaires	3,61

VIII. Packages	
	<u>Prix unitaire en € (HTVA)</u>
Eau de piscine (selon arrêtés du 13 juin 2013)	75
Contrôle de routine pour les Communes	65
Contrôle de routine pour les Communes + métaux	120
Contrôle de routine pour les particuliers	45
Contrôle routine eau utilisée dans les établissements alimentaires	45
Contrôle routine eau utilisée dans les établissements alimentaires + salmonelle	65
Contrôle de routine eau utilisée dans les établissements alimentaires allégé selon circulaire AFSCA	25
Contrôle de routine eau utilisée dans les établissements alimentaires allégé selon circulaire AFSCA + métaux	80
Contrôle complet (code de l'eau ou eau utilisée dans les établissements alimentaires)	800
Contrôle complet eau brute	1000

Pesticides Région wallonne (20 pesticides: Endosulfan A et B, Chlorfenvinphos, Lindane, Trifluraline, Alachlor, Atrazine, Bromacile, Chloridazon, Chlortoluron, Déisopropylatrazine, Déséthylatrazine, 2,6 dichlorobenzamide, Diuron, Isoproturon, Metolachlor, Metribuzin, Simazine, Terbutylazin, Bentazone, MCPA, 2,4-D)	150
Screening pesticides toutes matrices	200
Eau de station d'épuration (STEP) : traitement primaire, secondaire et tertiaire	85
Eau de station d'épuration (STEP) : traitement primaire et secondaire	35

Métaux – 5 et plus	50
Eau de puits pour particulier (CR avec éventuellement <i>Clostridium</i>)	45
Déclaration nutritionnelle (protéines totales, lipides totaux, teneur en NaCl, humidité/matière sèche, matières minérales/cendres, glucides réducteurs (après hydrolyse) et profil d'acides gras (pour AG saturés))	100
Déclaration nutritionnelle (calcul via table alimentaire)	5

	Prix annuel en € (HTVA)
Bassin de natation couvert, avec douches, frais de déplacements et de prélèvements inclus	1.200
Douches de centres sportifs, avec surveillance de type bassin de natation, frais de déplacements et de prélèvements inclus	150

VIII. Remises

Aux Services publics et établissements assurant des services d'intérêt général, lorsqu'il y a une prépondérance de l'autorité publique dans leur gestion et/ou leurs finances	20%
Sur base de 5 échantillons de même nature pour les mêmes paramètres réceptionnés le même jour	30%
Sur base de 100 échantillons étalés sur l'année précédente ou conclus contractuellement sur l'année en cours	40%
Sur base de 50 échantillons par an aux communes productrices d'eau de consommation humaine	40%
N.B. : les remises ne sont pas cumulables et ne s'appliquent pas aux frais de prélèvement et de déplacement. Toutefois, les laboratoires provinciaux et para-provinciaux bénéficient d'une réduction de 50 % sur les frais de déplacement.	

IX. Frais de déplacement

Déplacements

	Prix unitaire en € (HTVA)
Zone 1 - 0 à 5 km depuis l'Institut	6,50
Zone 2 - 6 à 10 km depuis l'Institut	8,00
Zone 3 - 11 à 25 km depuis l'Institut	12,00
Zone 4 - 26 à 40 km depuis l'Institut	17,00
Zone 5 - 41 à 60 Km depuis l'Institut	23,00
Zone 6 - 61 à 80 Km depuis l'Institut	29,00
Zone 7 - 81 à 100 Km depuis l'Institut	35,00
Zone 8 - 101 à 120 Km depuis l'Institut	41,00
Zone 9 - 121 à 150 Km depuis l'Institut	50,00
Zone 10 - Au-delà de 151 Km depuis l'Institut	5,00 € + 0,15 €/Km parcouru

Tout déplacement pour lequel un rendez-vous avait été convenu avec le client et pour lequel ce dernier n'a pas averti par écrit le laboratoire de son annulation/modification sera porté en compte à charge du client.

<u>Partie 2 : Station provinciale d'analyses agricoles</u>

I. Terres

	<u>Prix unitaire en € (HTVA)</u>
1. analyses chimiques	
Analyse standard	
* pour les agriculteurs	10,00
* pour les particuliers	15,40
Cuivre, fer, manganèse, zinc, sodium, etc.	5,10
Nitrates	12,30
Azote	14,40
pH eau	5,10
Capacité d'échange cationique	14,40
Bore	10,00
Saisie spectre infrarouge	5,10
DIP	25,00
Métaux SPAA de 1 à 4	10,00/métal
Métaux SPAA de 5 et plus	50,00
2. analyses physiques	
Granulométrie	14,40
Suppl. pour fractions de sable et limon	14,40
Matière sèche	5,10

II. Fourrages

	<u>Prix unitaire en € (HTVA)</u>
Analyse complète	14,00
Composants organiques, mat. sèche	5,00
Analyse minérale, matière grasse, etc.	9,00
Cuivre, manganèse, zinc, etc.	5,10

III. Engrais de ferme

	<u>Prix unitaire en € (HTVA)</u>
Analyse complète	30,80
Azote total et ammoniacal	14,40
Valeur neutralisante	14,40
Prélèvement engrais de ferme	5,00

IV. Maladies des végétaux

	<u>Prix unitaire en € (HTVA)</u>
Nématode	14.40
Identification de maladies végétales communes	7,20

V. Packages

	<u>Prix unitaire en € (HTVA)</u>
Nitrates et Ammonium	15,00
Fourrages : pack standard + indice de nutrition + prélèvement	20,00
Pack culture simple : Nitrate + Standard	(12.00 x nb horizons) + 5.00
Pack culture simple : Engrais de ferme + standard + prélèvement	35,8
Pack culture complet : Nitrate + Standard + Engrais de ferme + Prélèvement	(12,00 x nb horizons) + 34,00
Pack prairie complet : standard + fourrage + indice de nutrition + engrais de ferme	50,00
Pack prairie simple : standard + fourrage + indice de nutrition	25,00
Déchets : pack agrément déchets (standard sol + pH eau + 7 oligo-éléments)	60,00
« Valeur neutralisante- amendements calcaires » à 20,00 euros comprenant : matière sèche, granulométrie, pH, valeur neutralisante, calcium et magnésium.	20,00
Pack particulier: standard + identification de maladies végétales communes	15,00

Article 2. – Le Laboratoire peut soumissionner pour des marchés publics de services. Lorsque les conditions du cahier spécial des charges sortent du cadre du présent règlement-tarif, il sollicite, pour chaque cas particulier du Collège provincial, l'autorisation de soumissionner.

Article 3. – Le Collège provincial est compétent pour préciser et interpréter les éléments constitutifs du présent règlement tarif.

Article 4. – Le Laboratoire accorde une réduction forfaitaire et automatique permettant à l'utilisateur de bénéficier d'une remise de 15% sur le tarif TVA comprise. Une telle réduction n'est pas applicable aux achats à but commercial ou professionnels.

**N° 127 RÈGLEMENTS COMMUNAUX D'ADMINISTRATION INTÉRIEURE
ET ORDONNANCES DE POLICE COMMUNALE**

*Délibérations des Conseils communaux des Communes des Arrondissements de
Liège, Huy-Waremme et Verviers*

<i>Commune(s)</i>	<i>Section(s)</i>	<i>Objet</i>	<i>Date de délibération</i>
-------------------	-------------------	--------------	-----------------------------

ARRONDISSEMENT DE LIEGE

ANS		<i>Ordonnance de police relative à la lutte contre les rassemblements d'individus menaçant la sécurité et la tranquillité publique, place Nicolai, sur le parking, son sous-sol et ses accès</i>	<i>16 novembre 2017</i>
GRÂCE-HOLLOGNE		<i>Ordonnance de police temporaire relative à la circulation routière lors de la manifestation « Village de Noël », place des Martyrs de la Résistance dite du "Pérou", du 11 au 18 décembre 2017</i>	<i>11 décembre 2017</i>
SAINT-NICOLAS		<i>Ordonnance de police relative à l'interdiction de circulation sur le terriil du Lamay Gosson du vendredi 17 novembre au lundi 20 novembre 2017</i>	<i>17 novembre 2017</i>
SOUMAGNE		<i>Certificat de publication n° 0274 – arrêté de police relatif aux mesures d'arrêt et de stationnement rue de la Clef, 96 lors du déchargement de matériaux du 6/12/2017 au 31/01/2018</i>	<i>01 décembre 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 0275 – arrêté de police relatif aux mesures d'arrêt et de stationnement avenue de la Résistance, du 7 au 14 décembre 2017 en raison de travaux de rabaissement des bordures de trottoirs</i>	<i>05 décembre 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 0276 – arrêté de police relatif aux mesures d'arrêt et de stationnement et limitation de vitesse rue Cense aux Bawettes, rue Labouxhe et Ravel jusqu'à Herve du 11/12/2017 au 31/01/2018 en raison de travaux de forage sur le tracé</i>	<i>07 décembre 2017</i>
	<i>Tignée</i>	<i>Certificat de publication n° 0277 – arrêté de police relatif aux mesures d'arrêt et de stationnement et limitation de vitesse dans diverses rues de la localité du 11/12/2017 au 28/02/2018 en raison de travaux d'égoutage.</i>	<i>07 décembre 2017</i>
		<i>Autorisation de police relative à l'organisation d'une manifestation « Chalet Camembert », les 15 et 16/12/2017, place du Magnificat à Tignée.</i>	<i>07 décembre 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 0278 – arrêté de police relatif aux mesures d'arrêt et de stationnement sur une bande de 2 mètres, rue César de Paepe du 18 au 25/12/2017 lors de travaux de raccordement à l'égout</i>	<i>15 décembre 2017</i>

VISÉ	Lanaye	Confirmation d'une ordonnance de police temporaire relative au stationnement sur le parking devant le musée, sur la Place du Roi Albert à Lanaye, le samedi 9 décembre 2017 pour permettre l'installation d'un Marché de Noël	27 novembre 2017
		Confirmation d'une ordonnance de police temporaire relative au stationnement rue du Collège à hauteur du n° 3 sur 2 emplacements à l'occasion de la vente de bougies pour Amnesty International le samedi 9 décembre 2017	20 novembre 2017
		Règlement de police relatif à l'implantation et à l'exploitation de bar à chichas et assimilés	20 novembre 2017
		Confirmation des ordonnances de police temporaires relatives : - à la circulation sur le passage à niveau rue Césaró, en raison de travaux d'entretien au PN 15 de Cheratte - au stationnement des véhicules sur le pont du Roi Bauduin à l'occasion des fêtes de fin d'année - à l'usage des artifices de joie et des artifices explosants sur le territoire de la commune de Visé du 24 au 25 décembre 2017 et du 31 décembre 2017 au 1 ^{er} janvier 2018	04 décembre 2017
		Confirmation des ordonnances de police temporaires relatives : - au stationnement des véhicules rue du Collège sur 3 emplacements du 12 au 13 décembre (montage chalets) ; du 18 au 19 décembre (démontage des chalets) À la circulation et le stationnement dans diverses rues du centre-ville et du quartier de Devant-le-Pont, le 29 décembre à l'occasion de l'organisation d'un jogging « corrida »	11 décembre 2017

ARRONDISSEMENT DE HUY-WAREMME

BRAIVES		Arrêté de police relatif aux mesures d'arrêt et de stationnement rue du Cornuchamps, entre les habitations n° 15 à 25, lors de travaux de réparation de voirie	23 novembre 2017
	Avennes	Arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue de Lens-Saint-Remy du mercredi 22 novembre 2017 jusqu'à la fin des travaux de fouille par sondage	20 novembre 2017
		Arrêté de police relatif aux mesures de circulation, d'arrêt et de stationnement des véhicules sur le parking de l'ancienne gare en raison de l'organisation d'un marché de Noël, le 13 décembre 2017	13 décembre 2017
	Fallais	Arrêté de police relatif aux mesures de circulation dans les rues Val de Mehaigne et Vinâve du 16 au 17 décembre à l'occasion des festivités de Noël	16 décembre 2017
		Arrêté de police relatif aux mesures d'arrêt et de stationnement, place du Carcan le mardi 19	11 décembre 2017

		décembre pour le placement du car « Technitruck »	
FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER		Ordonnance de police administrative générale concernant la collecte des déchets provenant de l'activité usuelle des ménages et des déchets assimilés à des déchets ménagers	28 novembre 2017
VILLERS-LE-BOUILLET		Ordonnance de police relative aux mesures de circulation et à l'occupation du domaine public du 15 au 18/12/2017 en raison de l'organisation d'un marché de Noël	14 novembre 2017
	Warnant-Dreye	Ordonnance de police relative aux mesures de circulation et à l'occupation du domaine public du 09 au 10/12/2017 en raison de l'organisation d'un marché de Noël	14 novembre 2017

ARRONDISSEMENT DE VERVIERS

PLOMBIÈRES		Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière (en général) - modification	05 octobre 2017
		Ordonnance de police temporaire relative aux mesures de circulation et de stationnement dans la rue de la Galène et sur la place du Troisième Millénaire le samedi 10 février 2018 à l'occasion de l'organisation d'un cortège carnavalesque	11 décembre 2017
VERVIERS		Certificat de publication n° 147/2017 – ordonnance de la Bourgmestre relative à la réglementation provisoire de la circulation en raison d'une soirée de la Saint-Nicolas des rhétoriciens, le 24 novembre 2017	21 novembre 2017
		Certificat de publication n° 148/2017 – ordonnance de la Bourgmestre relative à la circulation routière en raison de l'organisation d'un Marché de Noël, du 14 au 23 décembre sur la Cour Fisher	22 novembre 2017
		Certificat de publication n° 149/2017 – ordonnance de la Bourgmestre relative aux mesures de circulation prises en raison de l'organisation d'une manifestation « Apéros verviétois et Verviers ma Ville solidaire » du 7 au 9 décembre 2017	22 novembre 2017
		Certificat de publication n° 150/2017 – ordonnance de la Bourgmestre relative à la réglementation de la circulation en raison de l'organisation d'une manifestation publique « Fête des voisins clos de l'avenue Peltzer, le 16 décembre 2017	29 novembre 2017
		Certificat de publication n° 151/2017 – arrêté du CC relatif aux mesures de circulation prises à l'occasion de l'organisation d'un Marché de Noël de Saint Julienne, le 3 décembre 2017	10 novembre 2017
		Certificat de publication n° 152/2017 – arrêté du CC relatif à la création d'un emplacement destiné aux véhicules pour personnes à mobilité réduite, rue de la Montagne, 88	17 novembre 2017